L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 20 JUIN 1894.

PETITES ANNONCES.

Les personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—6F

A VENDRE.

A VENDRE—Un débit de café au Marché Saint-Marc. Le seul qui existe en cet endroit. S'adresser au débit même.
17 juin—3F

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Charles Grillot vs M. L. Hopper.
Hugh J. Cassidy vs Ben. Fields.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nlle Orléans.—No 19,999 et 20,230.—En vertu d'un certain ordre de fieri facias à moi adressée par l'Hon. Ernest More', juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au coin du Passage de la Bourse et la rue Conti, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 20me jour de juin 1894 à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Deux chevaux de course appelés "Dan Collins" et "Lourine."

Saisi dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, d'après un inventaire enregistré en non bureau.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

P. A.D. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
7 juin—7 14 20

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de George B. Ritmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,458—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme M. T. Gilly, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

20 juin—20 24 29

Succession de Celina Claugnard, veuve Gaston Marx.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 41,057—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Sam Henderson Jr., exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

16 juin—16 20 24

Succession de Michael Condran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 41,637—Division E—Attendu que J. B. Vinet administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire de feu Michael Condran, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

16 juin—16 20 24

Succession de Mme Catherine Clark.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 42,153—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par George W. Barry et Nicholas J. Nutter, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

16 juin—16 20 24

Succession de George T. Hodgins.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 43,013—Division A—Attendu que Mme Mary McKenna, veuve de George T. Hodgins, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de feu George T. Hodgins, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

16 juin—16 20 24

Succession de Louis A. Duckert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,608—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Edward T. Duckert, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

16 juin—16 20 24

Succession de Jane M. Hill.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 40,924—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Sam Henderson Jr., exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

15 juin—15 19 23

Succession de Thomas Barlow.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,241—Division B—Attendu que J. E. Vinet administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas Barlow décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

12 juin—12 16 21

Succession de John Welsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,757—Division A—Attendu que Charles B. Upton a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Welsh, décédé; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

14 juin—14 17 23

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 43,030—Division C—Thomas Hare vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de biens faite par Thomas Hare soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Joseph N Wolfson, notaire public, en cette ville, en son bureau, commençant le 20 juillet 1894, à 11 heures A. M., et qu'un inventaire de la propriété rendu soit pris par le même notaire, et que Joe Gardiel et E. Blanc soient nommés et assermentés comme séquestres pour garder la propriété à titre inventoriée, et que H. G. Dupré, Esq., avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents de l'ineé stable; et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de la Cour, toutes procédures contre la personne et les biens de l'insolvable Thomas Hare, soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 18 juin 1894.

Signé: F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

20 juin—20—juil 3 24

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 42,756, Division E.—Charles P. Gould vs ses créanciers — Que la cession de biens faite dans cette affaire par Chas. P. Gould, soit et est par le présent acceptée au bénéfice de ses créanciers. Qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John C. Eustis, notaire public, en cette ville, commençant le 25me jour de juin 1894, à 11 heures A. M. Que Alf. H. Fleming, Esq. avocat, soit et est par le présent appointé pour représenter les créanciers absents de cette affaire, et que à tout ordre de cette Cour, que toutes les procédures contre eux, la personne et les biens du dit Charles P. Gould, soient et sont par le présent suspendues.

Nouvelle-Orléans, 22 mai 1894.

(Signé) G. H. THÉARD, Juge.

Pour copie conforme:

JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

24mai—24 juin 10 25

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,829 — Division E—Joseph Wagner vs ses créanciers. Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire, Joseph Wagner, soit convoquée et tenue pardevant F. J. Aleix, notaire, en son bureau, No 137 rue Gravier, en cette ville, commençant le JEUDI, 5me jour de juin 1894, à 11 h. A.M. dans le but de considérer et de délibérer sur l'application du dit pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens du dit pétitionnaire soit et sont suspendues, et que Lamar C. Quintero, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 29 mai 1894.

Signé: GEORGE H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

30 mai—30—juin 10 19 30

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Shérif d'une propriété de valeur, sur l'Avenue Louisiana et la rue St-Denis.

(Dans l'Ilet borné par l'Avenue Louisiana les rues St-Denis, Dryades et Delachaise.

Plan de laquelle sera exposé à la Bourse.

Sidney A. Calongne vs. ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 41,322—En vertu d'un ordre de vente daté du 28 mai 1894, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 3 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—Trois certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par le Louisiana Avenue les rues St-Denis, Dryades et Delachaise, désignés comme lots numéros huit, neuf et dix dans l'Ilet No 27 sur un plan du Faubourg Plaisance, annexé pour qu'on s'y réfère à un acte de partage passé pardevant Théo. Guyot, notaire public, le 20 avril 1885; une esquisse du dit ilet est annexée pour référence à un acte passé pardevant John J. Ward, notaire, le 18 juillet 1890; les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun trente pieds de face à l'avenue Louisiana sur cent vingt huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles et forment ensemble une largeur de 90 pieds à l'avenue Louisiana et de la rue St-Denis.

Deuxièmement—Trois certains lots de terre situés dans le même District et ilet que la propriété décrite ci-dessus désignés comme lots numéros six, sept et onze sur le dit plan dressé par Castaing et Lelièvre, et daté du 25 mars 1860, déposé au bureau de J. D. Augustin, dans l'Ilet borné par les rues Esther, Ann, Clinton et Millaudon; les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Ann, sur une profondeur de cent quarante deux pieds huit pouces et quatre lignes entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—1° Au comptant, une somme suffisante pour payer la réclamation du demandeur, savoir: Un billet de $50 portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir du 3 janvier 1893, et un billet de $100 portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir du 2 janvier 1893, le tout jusqu'à parfait paiement,—5 0/0 sur les dites sommes pour honoraires d'avocat—les frais et dépenses du procès et de la vente ainsi que les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera (pour le montant de son enchère) le paiement des deux certaines billets à ordre tirés par le défendeur à son propre ordre, et par lui endossés, chacun pour la somme de $100 net, daté du 11 juillet 1891, et payable respectivement 42 et 54 mois après leur date, portant intérêt au taux de 8 0/0 l'an à partir de la dite date (l'intérêt étant payable semi-annuellement) et garantis par hypothèque et lien du vendeur, sur la dite propriété, selon un acte passé pardevant James Simeon, notaire, le 3 juillet 1891.

3° Et le reste du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 mai—24 31—juin 7 14 21 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

McCloskey & Henderson en liquidation vs. Henry Del Bondio.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 16,701—En vertu d'un alias writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 26 juin 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt de Henry Del Bondio dans la succession de Frederick Del Bondio, No 7707 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et particulièrement et spécialement tous les droits, titre et intérêt des propriétés ci-après décrites d'après un inventaire de la dite succession.

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Camp, Robin, Race et Magazine, formant l'encoignure des rues Camp et Robin, et mesurant au pied américain cent vingt-sept pieds dix pouces et quatre lignes de front à la rue Camp sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles et de face à la rue Robin, comprenant le tout des lots désignés par les No 7 et 8 de l'Ilet No 58 sur le plan original du faubourg Annonciation.

2° Un lot de terre, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Robin, Race, Camp et Magazine, désigné comme lot No 4 mesurant vingt neuf pieds trois pouces de face à la rue Robin sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à l'encoignure des rues Nouvelle-Levée et Krato, dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 1 et mesuré au pied français quatre vingt douze pieds de face à la rue Nouvelle-Levée sur une profondeur de cent trente pieds de face à la rue Krato.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 mai—24 31—juin 7 14 21 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vallette Dry Dock Co., G. H. Vallette, enbragé, vs Octave F. Vallette.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 20,042—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et le Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le MARDI 3 juillet, 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tout le droit, titre et intérêt de Octave F. Vallette, défendeur dans et à la succession de Mme Octave F. Vallette, née Caroline Durbridge, No 99,578 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et particulièrement et spécialement tout le droit, titre et intérêt dans la propriété décrite ci-après:

Deux certaines lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges y appartenant, situés dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du Mississippi, sur le morceau de terre appelé communément Belleville, et désignés comme lots Nos Neuf et Dix, dans l'Ilet No Deux, qui est compris entre les rues Patterson (anciennement Chemin Public), Vallette (autrefois Gosselin), Peters et Chestnut, sur un plan de M. D'Hemécourt, voyer, en date du 22 mars 1847, et déposé par qu'on s'y réfère dans un plan No seize du livre de plans No cinq au bureau de Louis T. Caire, ex-notaire en cette ville, lesquels dits lots de terre sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun trente pieds six pouces de face à la dite rue Vallette très-exactement (Gosselin) sur cent trente-sept pieds quatre pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Ou si dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
31 mai—31—juin 7 14 21 28—juil 3

QUEEN & CRESCENT ROUTE
26 HOURS Shortest and Quickest 11 HOURS
CINCINNATI WITH THROUGH SLEEPING CARS BIRMINGHAM

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Schuyler B. Steers.

No 29,811.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. O. H. ROBINSON, Encanteurs—Bureau No 30 rue Carondelet—LUNDI, 25 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, daté le 8 juin 1894, il sera vendu à l'encheère publique:

1° **Les deux biens indivis de la part, titre et intérêt** du dit Schuyler B. Steers dans et le tout et en particulier ces **dix certains lots de terre, et les bâtisses et améliorations** qui s'y trouvent, tous les droits, voies, passages, privilèges et dépendances y appartenant ou en dépendant, sous ces numéros situé dans le Premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Peters, anciennement Nouvelle Levée, St Joseph, Commerce et Julie, et désignés et décrits comme suit, à savoir: Un lot de terre désigné par la lettre "A" d'après un croquis dressé par L. E. Fitzpatrick, ancien voyer de ville, daté 25 octobre 1881, et annexé pour référence à un acte passé devant W. A. Castell ancien notaire en cette ville, le 24 novembre 1881, et mesurant plus ou moins, 31 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Peters, anciennement Nouvelle Levée, 23 pieds de largeur dans le fond sur 126 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne de coté le plus rapproché de la rue St-Joseph et 125 pieds 5 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne du coté opposé la plus rapprochée de la rue Julie, le dit lot sans de la propriété de Pierre Pelras; ensuite le lot de terre mesurant à peu près 23 pieds de face à la dite rue Peters, anciennement Nouvelle Levée, sur 122 pieds 8 1/3 pouces à 123 pieds 8 1/3 pouces de profondeur. Deux certains lots de terre désignés par les No 106, 107 et 108 du dit plan, pour référence au bureau de T. D. Stark, ancien notaire en cette ville, comme aussi sur un plan fait par Pilié, voyer, en date du 3 mars 1869; le dit lot 106 mesure 19 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Peters (anciennement Nouvelle Levée) sur 111 pieds 1 pouce de profondeur; le dit lot 107 mesure 19 pieds 1 pouce 2 lignes de face à la rue Peters (anciennement Nouvelle Levée), 19 pieds 3 pouces 4 lignes de largeur à l'arrière sur 113 pieds 5 pouces de profondeur; et le lot 107 mesure 19 pieds 1 pouce 2 lignes de face à la dite rue Peters (ancienment Nouvelle Levée), 19 pieds 3 pouces 4 lignes de largeur à l'arrière sur 113 pieds 5 pouces de profondeur; un autre lot de terre désigné par le No 105 sur le susdit plan dans le bureau du dit ancien notaire, Stark, mesurant 21 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la dite rue Peters (ancienment Nouvelle Levée), 20 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur dans le fond sur 113 pieds 5 pouces de profondeur. Un lot de terre mesurant 20 pieds plus ou moins, face à la rue Peters (ancienment Nouvelle Levée) sur 112 pieds 1 pouce, 2 lignes de profondeur. Un lot de terre désigné par la lettre "A" sur une esquisse faite par J. A. D'Hémécourt, voyer, annexée à un acte passé pardevant F. D. Seghers, ancien notaire en cette ville, le 25 octobre 1871, et mesurant 19 pieds 2 pouces face à la rue Peters (anciennement Nouvelle Levée) sur 124 pieds de largeur dans le fond sur 111 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne de coté la plus rapprochée de la rue Julie, et 112 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de coté la plus rapprochée de la rue St-Joseph. Trois certains lots de terre, désignés par les Nos 4, 5 et 6 sur un plan dressé par C. F. Zimple, voyer, en date du 8 février 1835, et mesurant comme suit, savoir: Lelot No 4 en front 23 pieds 3 1/2 pouces de face à la rue Commerce sur 104 pieds de profondeur et 21 pieds 8 pouces de largeur dans le fond; le lot No 5 mesure 21 pieds 3 1/2 pouces de face à la rue Commerce sur 104 pieds de profondeur et 21 pieds 8 pouces de largeur dans le fond; le lot No 6 mesure 21 pieds 11 pouces de face à la rue Commerce sur 104 pieds de profondeur et 21 pieds 8 pouces de largeur dans le fond, le tout plus ou moins.

2° **Quatre certains lots de terre**, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges et dépendances y appartenant ou en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans le susdit ilet, bornés par les rues Peters, (anciennement Nouvelle Levée) St Joseph (Commerce et Julie, et désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4, sur un plan fait par Louis H. Pilié, depuis voyer de la ville, en date du 30 septembre 1890 et déposé pour référence au bureaudu soussigné, notaire, comme plan No 51; les dits lots se touchent les uns les autres et mesurent comme suit, savoir:

Les lots 1 et 2 mesurent chacun 32 pieds 8 pouces 7 lignes de face à la rue Peters (ancienment Nouvelle Levée) 32 pieds 7 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 111 pieds 10 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot No 1 le plus rapproché de la rue St Joseph et 111 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne de division entre les dits lots 1 et 2. Le lot 3 mesure 32 pieds de profondeur sur la ligne de coté du lot No 2 le plus rapproché de la rue Julie, et les lots Nos 3 et 4 y touchent et mesurent chacun 32 pieds 6 pouces de face à la rue Commerce, 32 pieds 7 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 110 pieds 2 pouces sur la ligne du lot No 3 le plus rapproché de la rue Julie, 111 pieds 2 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne de division entre les lots 3 et 4, et 111 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne de coté du lot No 4 la plus rapprochée de la rue St-Joseph. Les dits lots se composant d'un morceau ou portion de terre ayant une façade de 65 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Peters, anciennement Nouvelle Levée, et s'étendant en profondeur, traversant le dit lot à la rue Commerce, sur laquelle elle fait face, 64 pieds 10 pouces et comprenant plusieurs lots numérotés 1, 2, 3, 4 d'après un plan de J. Pilié, voyer, enregistré au bureau de H. Lavergne, ancien notaire en cette ville.

3° **Huit certains lots de terre**, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, situés dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet susdit, bornés par les rues Commerce, St-Joseph, Julie, Peters, (anciennement Nouvelle Levée) et comprenant les Nos 1 à 5 inclusivement; les dits lots se touchant les uns les autres et mesurant chacun, mesure anglaise, 19 pieds 6 pouces de face à la rue Commerce, 19 pieds 6 pouces 3 lignes de largeur dans le fond, sur les profondeurs suivantes: Le lot No 1 mesure 111 pieds 10 pouces sur la ligne de coté la plus rapprochée de la rue Julie et 111 pieds 3 pouces 6 2/5 pouces sur la ligne de coté la plus rapprochée du lot No 2; le dit lot No 2 mesure 111 pieds 9 pouces 6 2/5 pouces sur la ligne de coté du lot No 3; le dit lot No 3 a une profondeur de 111 pieds 9 pouces 6 2/5 pouces à la ligne de coté touchant au lot No 2 et 112 pieds 7 pouces 3 lignes sur la ligne de division du lot No 3 et 113 pieds 3 3/5 pouces sur la ligne de coté du lot No 4; le dit lot No 4 a 112 pieds 7 pouces 3 lignes sur la ligne de division du lot No 3 et 113 pieds 3 3/5 pouces sur la ligne de coté touchant au lot No 5 et 113 pieds 1 pouces sur la ligne opposée la plus rapprochée de la rue Julie.

4° **Le tout et particulièrement le droits d'usage à l'acquéreur** jusqu'au 1er décembre 1897, du dit vendeur comme assignée de la Crescent City Sugar Refinery Company, d'après un contrat en date du 2 juillet 1891, passé à la Crescent City Sugar Refinery Company, de certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances ci-dessus y appartenant ou qui s'y rattachent en quelque sorte, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'Ilet susdit, borné par les rues Peters (anciennement Nouvelle-Levée), Commerce, St Joseph et Julie, désignés comme lot No 2 de l'esquisse ci-dessus mentionnée, 19 pieds 10 pouces face rue Peters (anciennement Nouvelle-Levée), environ 21 pieds 9 pouces de large dans le fond sur une profondeur de 123 pieds 8 pouces 1/3 de large sur la ligne de division du lot No 1, et environ 21 pieds 7 pouces de large dans le fond sur la ligne opposée le divisant du lot No 3; le dit lot étant plus particulièrement désigné par les mots "La Propriété du Vendeur" dans un plan ci-dessus mentionné et annexé pour référence à un acte passé pardevant F. A. Drake, ancien notaire, le 30 décembre 1891, étant la même propriété lequel dit défunt a acquise par achat, ensemble avec Frederick A. Drake, notaire, suivant acte reçu le 30 janvier 1888